



**ACTION INTERNATIONALE POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT  
DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS**

L'AIPD-GL est une organisation internationale non gouvernementale ayant un Statut Consultatif auprès des Nations Unies, de l'Organisation Internationale de la Francophonie, et du Statut d'Observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples –

Adresse : Case postale 2225 - CH- 1211 Genève 2

Tél/ Fax : 004122/345.05.72-Compte bancaire UBS 279-272434.40- Email : aipd.gl@gmail.com

**25<sup>ème</sup> SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME**

Genève, Palais des Nations, 2014

Point 6 de l'ordre du jour

**EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

REPUBLIQUE DU CONGO

Déclaration conjointe avec le CIRAC

Intervention orale de

**Maurice KATALA**

Coordinateur Général /AIPD-GL

Palais des Nations, 21 mars 2014

Monsieur le Président,

Nos organisations saluent la présence de la délégation du Congo à la présente session de l'Examen Périodique Universel.

Comme lors du précédent passage du Congo devant le mécanisme de l'EPU, nous avons pris note avec satisfaction des engagements pris par ce pays en vue d'assurer la promotion et la pleine jouissance de tous les droits reconnus par les différents instruments relatifs aux droits de l'homme.

**Toutefois, nous venons, aujourd'hui, exprimer notre préoccupation quant à la mise en œuvre concrète de ces engagements. Notamment en ce qui concerne la liberté d'expression, la jouissance effective des droits économiques et sociaux par les populations congolaises, l'impunité dont bénéficient encore les auteurs des violations graves des droits de l'homme, les entraves au bon fonctionnement et à l'indépendance du pouvoir judiciaire, la faiblesse des moyens alloués aux secteurs de l'éducation, de la formation et de la santé pour tous, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. Des cas de détention arbitraire et de harcèlement ont été portés à notre connaissance et sont source de grave préoccupation pour nos organisations.**

En conséquence, nous exhortons le Congo à tout mettre en œuvre afin de remplir pleinement ses engagements en matière **protection des droits humains**, qui constituent le socle d'une véritable stabilité dans une région - l'Afrique Centrale - en proie à de graves convulsions liées à la crise sans fin des Grands Lacs et de la République Centrafricaine. La stabilité du Congo passe, à notre avis, par la mise en œuvre volontariste des recommandations pertinentes adoptées devant le Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel sur le Congo.

Je vous remercie Monsieur le Président.